MAIRIE DE



N° 22-09-09

Décisions du Maire – Information du Conseil

**OBJET:** 

municipal

## **DELIBERATION**

# **DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2022**

Compte-rendu affiché le : 16 septembre 2022

Date de transmission en Sous-Préfecture :

Date de la convocation du Conseil Municipal: 08 septembre 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Guy BERNE – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Françoise PION – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI - Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI – Aurélie DESBREE – Romain MONTELIMARD – Jean-Paul SOLEILHAC.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Gilles GRANGIER à Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA à Mireille PAULET — Geneviève NIGAY à Philippe DENIS — Christian BECUWE à Céline BENNICI - Daniel DUCROS à Jacques DECHANDON — Marie-Hélène BRUNET à Serge GRANGE - Gérard GRANGE à Françoise PION — Christine PALLEY à Edith CONSIGNY — Lydie THOLLOT à Guy BERNE — Marie-Hélène BOUILHOL à Romain MONTELIMARD.

Membre absent: André HUBERT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-214202228-20220914-22-09-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2022 Affichage : 16/09/2022



### **OBJET DE LA DELIBERATION:**

#### DECISIONS DU MAIRE - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L2122-23 du CGCT, Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par Monsieur Philippe DENIS du Conseil Municipal par délibération du 16 septembre 2020 :

- Décision n° 2022-64 Mandat à l'Amitié Franco Portugaise, au Comité des Fêtes de Saint-Galmier et à Lumière cendrée pour assurer la gestion, le fonctionnement et l'encaissement de recettes issues de la billetterie du mini-golf pendant la période estivale 2022, suivant un planning prévisionnel d'ouverture du mini-golf.
- Décision n° 2022-65 Convention d'honoraires avec CJA PUBLIC afin d'assurer la défense des intérêts de la commune dans le cadre de la requête de la SCI SOBA auprès du Tribunal Administratif de Lyon.
- Décision n° 2022-66 Mandat à API et à l'Association des Familles pour assurer la gestion, le fonctionnement et l'encaissement de recettes issues de la billetterie du minigolf pendant la période estivale 2022, suivant un planning prévisionnel d'ouverture du mini-golf.
- Décision n° 2022-67 Convention de mise à disposition de la solution DETOXIO SERENICITY (cybersécurité) avec le Département de la Loire, jusqu'au 30 juin 2023.
- Décision n° 2022-68 Contrat d'entretien des chaudières des bâtiments communaux avec LACASSAGNE CDM, du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 : 9 627.61 € TTC.
- Décision n° 2022-69 Contrat de services SAAS RSU (Rapport Social Unique) avec EKSAE - Abonnement mensuel : 26.00 € HT – 31.20 € TTC et Prestations de formation : 1 890.00 € HT – 1 890.00 € TTC.
- Décision n° 2022-70 Modification du contrat téléalerte CII Télécom Mise en place d'une nouvelle tarification des différents médias avec une prise d'effet de l'avenant en date du 08/07/2022.
- Décision n° 2022-71 Contrat de mission d'expertise arboricole pour la ville de Saint-Galmier avec FONSYLVE – Coût de la mission : 18 500 € HT soit 22 200 € TTC.
- Décision n° 2022-72 Convention de mise à disposition gratuite d'un terrain communal à l'association "Wood Spot" de Saint-Galmier.
- Décision n° 2022-73 Location de 15 chalets de Noël pour le marché de Noël des 17 et 18 décembre 2022 (ALIBERT) - Total de la location : 8 685,00 € TTC.
- Décision n° 2022-74 Renouvellement du contrat de maintenance du logiciel de gestion des cantines avec 3D OUEST Coût annuel 653,07 € HT soit 783,68 € TTC.
- Décision n° 2022-75 Contrat d'utilisation à distance d'application informatiques de gestion pour la Crèche et le Relais d'Assistance Maternelle avec AIGA Coût initial 3 022,50 € HT soit 3 627,00 € TTC Coût annuel 1 467,00 € HT soit 1 760,40 € TTC Coût de frais supplémentaires 447,75 € HT soit 537,30 € TTC (création de compte et mise en service).
- Décision n° 2022-76 Contrat d'abonnement au service d'alerte hébergé à compter du 15/12/2022 pour 5 ans avec CII Télécom - Coût annuel 3 800 € HT.
- Décision n° 2022-77 Fourniture et pose de rideaux et rails aluminium Salle Longchamp Hippodrome (SCENETEC) : 63 849,76 € TTC
- Décision n° 2022-78 Convention de transfert de biens mobiliers réformés entre services de l'Etat : Bureaux, Caissons, Table, Fauteuils et Ventilateurs.
- Décision n° 2022-79 Consignation de l'indemnité de préemption due aux Consorts Balandrau - Parcelle BY 210 - Rue du Fil (4 Rue du Cloître) à SAINT-GALMIER (42330).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220914-22-09-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2022 Affichage : 16/09/2022 Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE A ST-GALMIER, le 15 septembre 2022.

LE MAIRE Philippe DENIS. LE SECRETAIRE DE SEANCE Gérard ALLANCHE

OE ST. Gy